

Zeitschrift:	Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali
Herausgeber:	Schweizerische Naturforschende Gesellschaft
Band:	38 (1853)
Artikel:	Discours d'ouverture
Autor:	Thurmann, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-89844

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SESSION,

Par D. Thurmann,

Président.

Messieurs, chers Collègues et Confédérés !

Avant d'ouvrir cette session, permettez-moi d'abord de vous remercier pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la présider. Permettez-moi ensuite de vous adresser les remerciements de la ville de Porrentruy, que vous avez bien voulu choisir pour lieu de réunion. Permettez-moi, enfin de vous dire quelques mots relativement à l'état des connaissances dans notre contrée au point de vue de la Suisse et des sciences naturelles. Ils vous expliqueront, en même temps, l'esprit dans lequel le Jura bernois a l'honneur de vous recevoir, la joie qu'il éprouve de vous accueillir, l'indulgence qu'il réclame de vous, l'importance qu'il attache à votre présence.

et les motifs sérieux de la patriotique gratitude qu'elle lui inspire.

Le Jura bernois était autrefois une principauté de l'Empire. Séparée des pays voisins, la France et la Suisse, par des frontières politiques, elle ne participait que difficilement à la vie intellectuelle de l'une et de l'autre. Isolée, de faible superficie, administrée germaniquement avec des mœurs gauloises, elle se trouvait dans des conditions peu favorables pour se constituer une activité propre, ou pour s'identifier à une autre établie en dehors d'elle-même. Cette manière d'être improductive dura jusqu'à la révolution française.

Aussi, lorsqu'on jette un regard en arrière sur l'histoire de ce petit pays, y trouve-t-on rarement la trace de quelque rayon parti des points lumineux les plus rapprochés. Soit que l'initiative intérieure ait peu préoccupé les pouvoirs publics, soit qu'elle ait été paralysée par les difficultés de la position, toujours est-il, que la majeure partie de l'ancien Evêché de Bâle était assez étrangère au mouvement des sciences et des lettres. Toutefois, au siècle dernier, les districts en contact plus immédiat et en sympathie plus naturelle avec la lisière helvétique, voyaient se développer dans leurs agrestes vallons les rudiments d'une vie littéraire à laquelle les autres parties du pays ne prenaient que peu de part. Ainsi, du fond des villages de l'Erguel, plusieurs hommes notables apportaient déjà leur contingent au progrès général, tandis que notre petite cité princière, centre du gouvernement et de l'instruction publique, n'offrait guère l'équivalent.

La révolution, en arrachant tantôt partiellement, tantôt intégralement ce petit coin de terre à ses traditions politiques, le fit participer un instant à la vie intellectuelle de la France. Mais cette période coupée d'orages civils et de guerres sanglantes, tout en apportant au pays les bienfaits d'une législation meilleure, tout en y éclairant les esprits de cette

simplicité lumineuse qui est le propre de l'administration française, cette période, dis-je, était insuffisante pour y naturaliser la culture de la France d'alors, si inférieure, du reste, à ce qu'elle est devenue depuis.

La circulation littéraire et scientifique tendait cependant à s'établir, lorsque 1815, ramenant l'Evêché vers ses anciens souvenirs, en fit une partie intégrante de la Confédération, en l'attachant étroitement à un canton de langue différente. Dès lors, détournant ses regards de la vie française, pour les reporter sur la vie helvétique, le Jura dut briser les rapports établis pour en former de nouveaux dans d'autres conditions d'affinité.

Quarante ans se sont écoulés depuis cette époque. La première moitié de cette période a suffi à peine pour produire un commencement d'assimilation ; c'est durant la seconde seulement, que sont nés pour une grande partie du pays, la connaissance de la nouvelle nationalité, le courant des idées suisses, la sympathie confédérale.

Ne nous étonnons pas de cette lenteur qu'a mise le Jura bernois, surtout dans ses districts frontières, à s'identifier moralement à la sphère helvétique. Ses précédents historiques, ses variations de nationalité, son excentricité, la distance qui sépare ses deux villes principales du chef-lieu, la différence de langue et de mœurs avec celui-ci, le défaut d'un centre intellectuel à l'intérieur, peut-être même enfin, l'absence d'efforts bien dirigés pour y naturaliser l'esprit suisse, tout a contribué à placer le Jura bernois dans une sorte d'abandon.

Pauvre enfant perdu, dépouillé de l'indigénat paternel par les tempêtes politiques et brusquement attaché à une famille déjà constituée, il s'est trouvé, nouveau venu, au milieu de frères se suffisant entre eux et n'ayant trop que faire d'une affection de plus. Non-seulement il a été négligé, mais ne

formant plus par lui-même une unité, réduit à l'état de fraction, malgré son individualité réelle, toute initiative lui a été presque impossible.

Depuis quarante ans le Jura est suisse par les traités. Mais depuis quarante ans bien peu se sont occupés à le rendre suisse par le cœur, à le faire participer aux avantages de la vie helvétique, à faire circuler en lui la sève fédérale ; bien peu, excepté lui-même, excepté quelques-uns des siens !

De tant d'associations diverses qui étendent sur le sol helvétique leur utile réseau, aucune jusqu'à ce jour n'avait songé à visiter le Jura, à l'encourager, à y tenir un de ses banquets. Et cependant il y a déjà quatorze ans, une association savante étrangère, la Société géologique de France, ne dédaignait pas de venir fraternellement établir sa session parmi nous.

Pesez bien cet état de choses, chers collègues, et vous comprendrez combien le développement intellectuel, la dispersion des connaissances, ont été et sont encore difficiles dans le Jura. Vous comprendrez le peu de part qu'il a prise jusqu'à présent, au progrès des lettres et des sciences en Suisse. Vous jugerez ses efforts avec indulgence.

Grâces donc soient rendues au nom du Jura bernois, à la Société helvétique des sciences naturelles de lui avoir, la première, tendu la main de son intelligente fraternité ! Sa présence parmi nous fera évènement dans notre histoire morale. Elle constatera notre première participation directe à la vie intellectuelle suisse. Elle établira que notre tour est enfin arrivé dans la rotation fédérale. Elle prouvera qu'aussi modeste que soit notre individualité, celle-ci est cependant un fil distinct dans le faisceau helvétique.

Elle rappelletra à nos compatriotes que sur un point jusqu'à présent méconnu, il existe des tendances à encourager, à seconder, à diriger vers le centre commun de l'honneur

scientifique national. Elle commencera à révéler aux jurassiens, trop ignorants de la vie helvétique, l'existence de ressources, de richesses littéraires vers lesquelles ils porteront leur attention, leurs efforts, leur concours.

Si j'ai ainsi exposé notre position, chers collègues, c'est afin que vous ne soyez pas trop surpris de ce que, les mains vides, nous avons cependant osé vous recevoir. Dans vos réunions annuelles sur les différents points du territoire, vous avez partout, jusqu'à ce jour, trouvé à augmenter vos connaissances par des communications dues à des travailleurs locaux. Ici nous ne vous apprendrons guère que nos sympathies et nos vœux : c'est vous qui nous apporterez des lumières dont nous essayerons de faire notre profit.

Ce n'est point là une fausse modestie ou une précaution oratoire. C'est à peine si, dans l'état actuel de nos connaissances, nous pourrons vous signaler dans la langue de la science quelques-unes des richesses naturhistoriques de notre sol.

Nous n'avons point de zoologistes. Dans cette belle partie de vos études, sauf un certain nombre de données entomologiques et conchyliologiques, tout est à faire dans notre Jura.

Les sciences médicales n'y manquent pas de représentants éclairés, mais leurs efforts n'ont point encore été groupés vers des résultats statistiques.

Nous avons tenté quelques pas seulement dans la carrière des applications chimiques aux faits minéralogiques et économiques qui nous entourent.

Malgré les progrès relatifs de l'économie rurale sur plusieurs points du pays, il nous reste beaucoup à apprendre des conseils de l'agriculture suisse.

La sylviculture a fait des progrès : c'est une des branches

où les efforts tentés, dans les limites de la législation actuelle, promettent d'heureux fruits.

La météorologie n'est représentée que par le labeur individuel de quelques observateurs dont les travaux sont en grande partie demeurés inédits ; l'observation de la température des sources a fourni quelques données comparatives que l'on travaille à compléter.

La botanique a été plus cultivée. La flore phanérogame commence à être bien connue ; celle des cryptogames est à l'étude ; les rapports phytostatiques ont été l'objet d'une attention plus particulière.

Notre sol est peu favorable à l'étude de la minéralogie proprement dite, du moins au point de vue de la variété des espèces. En revanche, il l'est tout particulièrement à la géologie et à la paléontologie. Ces deux branches ont donc plus spécialement occupé nos observateurs, et promettent des résultats de plus en plus importants, sur lesquels l'attention est sans cesse ramenée par la recherche des substances utiles qui sont une des richesses du pays.

Nous avons donc, je le répète, chers collègues, peu de choses à vous offrir comme résultats de nos propres travaux. Mais nous savons qu'en visitant nos montagnes, votre esprit d'observation saura bien, sans notre secours, y découvrir ce qu'elles offrent de digne d'intérêt. Sans doute, habitués, comme le sont la plupart d'entre vous, aux grands spectacles des Alpes, à leurs verdoyantes vallées, à leurs gigantesques massifs, notre Jura vous paraîtra relativement petit, aride et peut-être mesquin. Mais vous n'êtes pas des touristes cherchant surtout du pittoresque. Cette individualité du caractère jurassique qui ne laisse pas d'être vigoureuse et d'avoir ses charmes à elle, cette individualité que vous retrouverez à la fois dans nos rochers, dans notre tapis végétal,

dans la faune, dans les faits agricoles et sylvicoles n'aura pas pour vous moins d'intérêt que si elle était frappée à quelque coin plus riche ou plus grandiose.

Notre Jura bernois, fraction de la vaste chaîne qui s'étend du Lægerberg zuricois à la Chartreuse dauphinoise, en passant par nos cantons du nord et par les départements limitrophes ; notre Jura, dis-je, porte le cachet particulier qui, d'un bout à l'autre, caractérise ce long rempart. Ce cachet, il le doit essentiellement à la nature des massifs calcaires qui le composent, à leurs formes, à leur orientation, à leurs altitudes. De là dérivent toutes les conditions particulières de climat, d'arrosement, de végétation, de population zoologique qui le distinguent des contrées environnantes ; de là aussi une grande partie de ses conditions sanitaires, économiques, techniques. C'est-à-dire que son orographie domine, règle ou détermine, comme c'est, du reste, le cas ailleurs, tous les faits qui se rattachent au domaine de l'histoire naturelle.

Les terrains jurassique et triassique qui composent particulièrement la chaîne du Jura, offrent cela de particulier que leur massif est formé dans le haut de roches plus compactes, moins désagréables, déterminant des stations plus sèches ; dans le bas, de roches pourvues de ces caractères à un moindre degré, et produisant des stations moins arides.

En considérant le Jura suisse en particulier, et en y marchant du levant au couchant, on voit le rôle superficiel des parties supérieures du massif aller en augmentant, et, par conséquent, celui des parties inférieures diminuer : ainsi, par exemple, les premières l'emportent dans le Jura neuchâtelois et vaudois, les secondes dans le Jura argovien. Mais ce qui importe davantage, c'est que, en envisageant le massif total du Jura et y comprenant encore le néocomien, on y voit, relativement aux contrées immédiatement adjacentes, plaines

ou montagnes , prédominer essentiellement la siccité et la non-psammicité des conditions stationnelles. Partout , en sortant du système des Monts-Jura , on quitte un sol plus sec, moins hygroscopique, arrosé de sources plus constantes et plus chaudes, pour mettre le pied sur un sol plus frais, plus hygroscopique , arrosé , à hauteurs égales, d'eaux plus variables et plus froides.

De plus , en marchant de l'est vers le sud-ouest dans la chaîne jurassique, les altitudes, soit moyennes, soit saillantes, s'élèvent notablement ; en même temps que, par suite du concours des circonstances climatologiques, les températures moyennes à niveaux pareils, vont sensiblement en augmentant.

Toute la dispersion zoologique et botanique dans le Jura et les pays limitrophes est sous la dépendance de ces trois facteurs : propriétés physiques des terrains , températures à hauteurs égales , augmentation des niveaux.

Il en résulte que, entre le Jura et ses lisières, c'est le premier de ces facteurs qui règle particulièrement les faits de zoostatique et de phytostatique ; tandis que , dans la chaîne même, ces faits sont en général sous la dépendance des deux derniers.

Ainsi , en entrant dans le Jura , soit par le Bassin suisse , soit par les vallées du Rhin, du Rhône et de la Saône, ou par les lisières vosgienne et hercynienne, les contrastes de faune et de flore que l'on remarque, dérivent surtout des contrastes dans la composition mécanique des roches soujacentes. En longeant les chaînes jurassiques elles-mêmes, de l'est au sud-ouest , les modifications de faune et de flore suivent particulièrement l'augmentation des températures qui a lieu dans ce sens, et en même temps l'élévation des niveaux.

On peut se faire une idée des conditions biologiques générales dans lesquelles est placé le Jura , en y envisageant sa

flore phanérogame. Pour composer celle-ci, du fonds commun des espèces de l'Europe centrale gallo-germanique, éliminez celles des stations sableuses de tous les niveaux; ajoutez-y la flore montagneuse et alpestre, mais non alpine, des Alpes occidentales calcaires, puis quelques plantes des tourbières plutôt boréales que montagneuses; complétez cela par quelques végétaux des collines sèches de la France moyenne; enfin joignez-y un petit nombre d'espèces propres: vous aurez la flore jurassique en général.

Quant à celle du Jura bernois en particulier, de cette flore générale supprimez les espèces les plus alpestres et les plus occidentales: ce qui reste portera le caractère moyen de la flore jurassique, tout comme la position géographique qu'occupe le Jura bernois dans la chaîne totale. — Enfin, quant à la florule du district de Porrentruy qui varie entre les altitudes de 400 et 1000 mètres à peine, de la flore du Jura bernois, supprimez toutes les espèces alpestres ou montagneuses-supérieures, puis toutes les plantes de la région inférieure vignoble, et faites prédominer celles des collines sèches: vous aurez un groupe dont les habitudes moyennes sont assez bien représentées par des plantes comme les *Helleborus foetidus*, *Seseli montanum*, *Polygala calcarea*, tandis que les extrêmes seraient d'un côté le *Buxus sempervirens*, de l'autre la *Draba aizoïdes*. Mais à ce groupe, pour représenter les lambeaux de terrains alsatiques récents qui viennent faire golfe dans les sinuosités de nos plateaux, ajoutez une centaine d'espèces des sols argilo-sableux de la région rhénane, suffisamment divisés pour accueillir le *Genista germanica*, pas assez pour donner asile au *Cytisus scoparius*.

Cette légère esquisse des lois de dispersion suffira pour vous orienter, soit dans nos florule ou faunule locales, soit

dans la flore et la faune du Jura bernois, et vous faire saisir son unité géographique.

Aux yeux de l'observateur suisse habitué à la richesse des espèces dans les Alpes, cette flore et cette faune portent un caractère particulier de pauvreté et de monotonie. Mais, en revanche, cette sécheresse d'individualité constitue un fait simple et facilement saisissable qui est certainement d'un haut intérêt.

Cette simplicité, cette clarté des faits de dispersion natur-historique dans le Jura, n'est pas moins frappante en ce qui concerne les structures orographiques, d'où elle dérive en grande partie. Ce n'est plus ici le labyrinthe inextricable de nos Alpes où, dans le cahos des massifs rupturés, nous cherchons souvent en vain les pièces à rapprocher pour constituer le tout primitif. Ici l'échelle des faits, suffisamment grande pour les dessiner avec vigueur, ne l'est pas assez pour empêcher d'en saisir l'ensemble avec facilité. Ils sont également bien accusés tout le long de la chaîne jurassique, jusqu'à son passage ou plutôt son identification aux Alpes sardes et dauphinoises, dont ils donnent la clef par là même.

Ces masses sédimentaires, bien qu'envisagées comme pauvres oryctognostiquement parlant, présentent cependant de toutes parts et avec une clarté particulière l'indication de jeux d'affinité dont l'analyse chimique s'occupera un jour à rendre compte, et qui, de même que cela a surtout lieu maintenant pour les roches cristallines, fournira des données importantes à ce que l'on a proposé d'appeler la *paléochimie*.

Mais un des véritables trésors naturhistoriques du Jura bernois, ce sont les nombreuses faunes fossiles que recèlent ses terrains. A cet égard, il est peu de contrées plus favorisées. Depuis les terrains liasiques, jusques et y compris les molasses, se succèdent une multitude de couches fossilières

sur une puissance de 800 mètres au moins. Je n'ai pas besoin de dire quel vif intérêt s'attache à leur étude zoologique et stratigraphique, à peine ébauchée à cette heure, et qui ouvre jurement des perspectives géogéniques nouvelles.

Tels sont, chers collègues, les traits caractéristiques généraux de notre Jura, et quelques-uns des points qui y éveillent particulièrement l'attention de l'observateur. Si, à beaucoup d'égards, nos connaissances sont encore bien incomplètes, sont même nulles, il n'en est pas moins vrai qu'il y a eu quelques progrès, depuis une vingtaine d'années parmi nous, puisque nous pouvons vous indiquer ces généralités, puisque nous pouvons déjà distinguer le peu que nous savons de ce qui nous reste à apprendre.

L'édifice des sciences d'observation ne peut s'élever que par le concours de nombreux travailleurs. Quiconque s'occupe à consigner des faits exacts, est utile à la science, à son pays, à lui-même. A la science, car, aussi minime que paraisse un fait, il vient trouver sa place dans la statistique, base de toute généralisation, et révèle parfois à lui seul tout un ordre de connaissances. Avantageux au pays, car il peut, soit lui faire connaître quelque élément inaperçu de prospérité matérielle, soit augmenter la masse des richesses intellectuelles, qui sont aussi une des plus belles propriétés nationales. Utile enfin à lui-même, car l'observation de la nature agrandit le cercle des idées, élève l'âme, adoucit les mœurs, calme les peines ; c'est surtout d'elle que l'on peut dire ce que Cicéron disait des belles lettres : *secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent.*

Mais en voilà bien assez, chers collègues, pour vous orienter parmi nous. Encore une fois, soyez indulgents pour l'indigence scientifique de notre réception. Comprenez dans quel

esprit nous l'avons osée. Secondez-nous de vos lumières. Venez en aide à notre désir de faire entrer définitivement le Jura bernois dans la sphère intellectuelle suisse, et croyez dès lors à notre profonde gratitude.

Je déclare ouverte la trente-huitième session de la Société helvétique des sciences naturelles.
